

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0001257

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7952

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AFKIR Mohamed

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : Rue 7 N° 21 Sidi El Khadid Hay Hassan, Casablanca

Tél. : 06 66 88 11 56

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/06/2020

Nom et prénom du malade : 17 = M. AFKIR Mohamed

Age : 63

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : C de M. AFKIR Mohamed

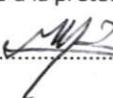
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 19/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : 



Optique 1000%

Opticien - Optométriste

Facture : 0003637

Date :

Mr :

AIT KADDA EPPAFISIRAN

Dokteur :

ABD K CHAK

Type des Verres : 012 m. 17 mm

Monture : Optique

1000

* Vision de Loin :

OD	Axe	Cyl	Sph
OG	Axe	Cyl	Sph

ff. 1.40 2.00
ff. -0.50 -1.50 1000

* Vision de Prés :

OD	Axe	Cyl	Sph
OG	Axe	Cyl	Sph

ff. 4.2.00 1000
ff. 4.2.00 1000

Montant :

3000

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211

DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1^{er} Etage - Casablanca

Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشطة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين - عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوجرافيا

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

70, زنقة علال بن عبد الله - الطالق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, Le

8/6/20

ATM 10000 A 10000 20000

30 70

Opérations



10000

g g g



ARMACIE

Madame

BENJELLOUN, R.

05 22 90 32 49

Casablanca

T = 11530



Dr. Abdelhak BOUCHTA
Ophtalmologiste
70 Rue Allal Ben Abdellah
1^{er} Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1^{er} Etage - Casablanca

Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشطة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين - عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوغرافيا

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

70، زنقة علال بن عبد الله - الطالق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, Le

الدار البيضاء في

AIT KADDA EP AFKIR Zaina 156/08

Casablanca, le lundi 8 juin 2020

UNE PAIRE DE LUNETTES + MONTURE :

PROGRESSIFS Photochromiques

Oeil Droit : (75° -1,00) + 2,00 , Addition + 2,75

Oeil Gauche : (110° -0,75) + 1,75 , Addition + 2,75

Optique Mille pour cent
Optométriste & Opticien

Dr. Abdelhak BOUCHTA
Ophtalmologiste
70 Rue Allal Ben Abdellah
1^{er} Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

OPATANOL® 1 mg/mL, collyre en sc.

Olopatadine

bonneuse diabotropée

Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la lire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir section 4.

Que contient cette notice

1. Qu'est-ce qu'OPATANOL et dans quel cas l'utiliser
2. Quelles sont les informations à lire sur la notice
3. Comment utiliser OPATANOL
4. Quels sont les effets indésirables possibles
5. Comment conserver OPATANOL
6. Contenu de l'emballage

FRAXIDEX
Collyre 5ml

ZENITH PHARMA
PPV : 24.80 DHS
AMM n°218/16 DMP/21/NRL

04/2019
03/2021
LOT 1474
Fabric. 2018
EXPI. 2021
2016

1

Qu'est-ce qu'OPATANOL et dans quel cas l'utiliser

6 11800107042
Laboratoires Solhema souscours
OPATANOL 0,1% collyre 1438/DMP/21/NPP
PPV : 90.70 DHS

407252